

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société Immobilière de la Rue du Rocher No. 7 en liquidation, Neuchâtel**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 20.12.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **28.02.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Société Immobilière de la Rue du Rocher No. 7 en liquidation, à l'att. de Monsieur Carlo André Schenker, rue du Rocher 7, 2000 Neuchâtel
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: La société procédera à la répartition anticipée de l'actif au sens de l'art. 745 al. 3 CO.

Schaller Henri, Notaire et Avocat
2001 Neuchâtel

(00814250)